



PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal (Centre communautaire situé au 480, rue de l'Accueil, Chesterville) le 17 décembre 2025, 19 heures.

À laquelle sont présents :

Steve Gauthier, conseiller n° 3
Geneviève Thiffault, conseillère n° 4
Guillaume Vachon-Gagnon, conseiller n° 5
Sébastien St-Pierre, conseiller n° 6

À laquelle sont absents :

Martin Germain, conseiller n° 1
Etienne Côté, conseiller n° 2

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, Monsieur Vincent Desrochers

Est également présente:

Madame Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de la municipalité de Chesterville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026
4. Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la municipalité de Chesterville pour les années 2026-2027-2028
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 19 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil municipal, conformément aux dispositions prévues à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Steve Gauthier, appuyée par Guillaume Vachon-Gagnon;

Il est résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-289

2025-12-290

3. Adoption du budget de la municipalité de Chesterville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026
CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2026 suivantes :

Budget pour l'année 2026		BUDGET 2025	BUDGET 2026
Activités de fonctionnement à des fins fiscales (sommaire)			
REVENUS		BUDGET 2025	BUDGET 2026
Taxes foncières		1 783 810 \$	1 857 544 \$
Sûreté du Québec		118 035 \$	120 001 \$
Total Taxes sur une autre base		292 030 \$	294 723 \$
Compensations tenant lieu de taxes		15 850 \$	18 001 \$
Transferts		522 269 \$	781 234 \$
Services rendus		180 878 \$	156 843 \$
Imposition de droits		17 200 \$	32 000 \$
Amendes et pénalités		300 \$	100 \$
Intérêts		8 000 \$	7 000 \$
Autres revenus		29 619 \$	27 040 \$
TOTAL DES REVENUS		2 967 991 \$	3 294 486,22 \$
CHARGES			
Administration générale		592 590 \$	613 574 \$
Sécurité publique		314 882 \$	327 833 \$
Transport (voirie, enlèvement de la neige, signalisation)		602 450 \$	838 224 \$
Hygiène du milieu (eau potable)		49 345 \$	40 790 \$
Hygiène du milieu (eaux usées)		65 364 \$	65 588 \$
Hygiène du milieu (boues de fosses septiques)		21 514 \$	25 988 \$
Hygiène du milieu (matières résiduelles)		189 114 \$	150 817 \$
Hygiène du milieu (cours d'eau)		12 417 \$	21 056 \$
Hygiène du milieu (contamination)		55 000 \$	55 000 \$
Santé et bien-être		1 500 \$	2 000 \$
Aménagement et urbanisme / développement		61 341 \$	83 167 \$
Loisirs et cultures		218 011 \$	202 484 \$
Frais de financement		279 898 \$	263 901 \$
Remboursement de la dette		500 772 \$	571 755 \$
TOTAL DES CHARGES		2 964 198 \$	3 262 178 \$
Conciliation à des fins fiscales (Réserve financière R232))		(3 793) \$	(12 148) \$
Conciliation à des fins fiscales (Réserve d'eau potable)			(20 160.00) \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sébastien St-Pierre, appuyée par Steve Gauthier;

Il est résolu,

QUE le conseil adopte le budget 2026 détaillé ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-291

4. Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la municipalité de Chesterville pour les années 2026-2027-2028
CONSIDÉRANT le programme triennal des immobilisations (PTI) 2026-2027-2028 suivant :

ACQUISITION D'IMMOBILISATION PAR FONCTION	2026	2027	2028
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Borne de recharge électrique pour automobile centre multi		60 000 \$	
Rénovation centre multiservices (PRACIM) reporté	1 500 000 \$	3 500 000 \$	
Rénovation centre multiservices	50 000 \$		
Générateur centre multiservices		140 000 \$	
Ameublement hôtel de ville-salle conseil-c. comm		71 000 \$	
Ameublement hôtel de ville-salle conseil-c. comm		25 000 \$	
Déménagement de l'hôtel de ville		10 000 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
4 habits de combat- 2 app. Respiratoire/masques	37 019 \$		
Camion autopompe			800 000 \$
TRANSPORT			
Remplacements des ponceaux Desharnais (9)-Côté(5)		200 000 \$	
Rechargement Desharnais-Côté			700 000 \$
Changement ponceau Couture	5 000 \$		
Rechargement rang Hince			136 500 \$
Réparation rang Hince	20 000 \$		
Réparation du pont Roberge (une partie faite en 2025)	60 000 \$		
Remise en état le pickup GMC		10 000 \$	
Solidifier/remplacer le hangar à sable (PRACIM)	500 000 \$		
Études pour devis- hangar (PRACIM)	10 000 \$		
Achat équipement à neige 2026	238 400 \$		
Achat de remorque pour aménagement horticole	3 000 \$		
Achat deux afficheurs de vitesse village	37 625 \$		
HYGIÈNE DU MILIEU			
Achat échantillonneur/compteur oxygène reporté 2025 à 2026	10 000 \$		
Puits (creusage)	150 000 \$		
Études capacité bassins eaux usées	13 800 \$		
Degrilleur/débordomètre/lampe uv/ VOLET 2 PRIMEAU	100 000 \$		
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT			
Piste cyclable/sentier pédestre		35 000 \$	
Achat terrain futur		750 000 \$	
installation transmetteur et contrôleur - WIFI (terrain balle, tennis , patinoire)	8 000 \$		
LOISIRS ET CULTURE			
Acquisition de chalet-halte		38 000 \$	
Aménagement boulodrome	125 000 \$		
TOTAL	2 867 844 \$	4 839 000 \$	1 636 500 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Steve Gauthier, appuyée par Geneviève Thiffault;

Il est résolu,

QUE le conseil adopte le PTI 2026-2027-2028 détaillé ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Période de questions

6.

Levée de l'assemblée

2025-12-292

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Guillaume Vachon-Gagnon, appuyée par Sébastien St-Pierre;

Il est résolu,

QUE la séance soit levée à 19 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vincent Desrochers,
Maire

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Vincent Desrochers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par mois et toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.